



Forum: Windows 10

Topic: Au sujet de l'activation de Windows 10...

Subject: Re: Au sujet de l'activation de Windows 10...

Publié par: Anonyme

Contribution le : 22/08/2015 10:14:29

Citation :

Schtroumpf-Grognon a écrit:

Je vais donc être obligé de changer de carte mère.

Est-ce que ma licence Windows 10 sera toujours valable. Comment est-ce que cela va se passer lors de l'activation ?

Lors d'une migration vers W10, la licence de la version précédente qui permet d'activer le nouvel OS automatiquement n'est définitivement affectée à W10 sur les serveurs de Microsoft qu'au bout de 30 jours. Ce qui veut dire qu'on dispose de 30 jours pour revenir en arrière vers la version précédente, qui restera activée avec la licence de départ.

Passé ce délai, cette licence est définitivement affectée à W10 et ne peut plus servir à activer l'ancien OS.

Dans ton cas, tu devrais donc disposer de ce délai pour changer de carte-mère, sauvegarder ce que tu veux sous ton W10 non activable avec la nouvelle CM, et refaire une install complète de ton Windows d'origine, + update si j'ai bien compris, + migration finale W10. A tester, fastidieux, mais ça devrait fonctionner.

Si à cause du changement de CM tu ne peux même plus activer après réinstall tes anciennes versions de Windows (je suppose 7 ou 8 + update 8.1) avec ta licence d'origine tt à fait légale... C'est triste à dire, mais on trouve sur le net de quoi leur forcer la main, avant de migrer vers W10..

Chose que je n'ai pas testée : dans le cas de telles migrations "à plusieurs étages", est-ce que l'ancienne licence finalement affectée à W10 après 30 jours permet de tout formater et réinstaller-activer directement un W10 s'il n'y a pas eu de changement de matériel ? Je suis méfiant, mais je m'écarte du sujet.

Bon courage..